

Communiqué de presse



Le 14/08/2023

Maximiser le projet BreizhGo Express Sud en y intégrant le vélo

Un projet essentiel pour le territoire mais insuffisant

Face à une augmentation régulière de sa population et un encombrement croissant de ses axes routiers, la Région Bretagne et les six intercommunalités de l'axe Quimper – Vannes ont annoncé leur intention de mettre en place, d'ici fin 2025, un service BreizhGo Express Sud qui propose un renforcement significatif de l'offre de transports en communs ferrés.

Le Collectif Bicyclette Bretagne se félicite de ce projet et appelle les collectivités à augmenter significativement l'efficacité de BreizhGo Express Sud en y intégrant le vélo.

En effet, le vélo représente une solution complémentaire idéale aux transports collectifs pour rendre réellement possible la réduction de l'usage de la voiture et la décarbonation des déplacements des ménages.

Il constitue une solution de rabattement crédible pour les distances inférieures à 5 km (moins de 20 minutes en vélo) et participe ainsi à l'attractivité des gares.

Son emprise au sol pour stationner est particulièrement faible, ce qui permet d'augmenter considérablement le nombre d'usagers pouvant prendre le train.

De fait, on peut déjà constater que chaque année les usagers des TER BreizhGo sont de plus en plus nombreux à utiliser le vélo en combinaison avec le train.

Intégrer pleinement l'intermodalité dans BreizhGo Express Sud

Le Collectif Bicyclette Bretagne appelle donc à intégrer pleinement le vélo au projet BreizhGo Express Sud, et en particulier :

- à **développer** et renforcer quantitativement et qualitativement le **stationnement sécurisé** en gare, accessible gratuitement pour les abonnés du train et à prix modique pour les cyclistes occasionnels. ;
- à mettre en place un **service uniforme de mise à disposition de vélos publics** "Vélos BreizhGo" dans les principales gares (afin de disposer d'un autre vélo à l'arrivée et d'éviter d'avoir à transporter le sien à chaque voyage, ou d'avoir un 2ème vélo à la gare de destination),

- en attendant la mise en place de ce service, à **augmenter significativement le nombre d'emplacements** vélo à bord de ces trains (en y incluant une possibilité d'emport pour 1 ou 2 tandems, ou vélos-cargos, ou tricycles ⁽¹⁾)
- à **développer en urbain, périurbain et rural des réseaux cyclables à haut niveau de service** sur les axes principaux autour des gares, en portant une attention particulière à la sécurité des parcours et aux ruptures de discontinuités ;
- à **associer les associations d'usagers au projet**, notamment en les intégrant à la gouvernance.

(1) L'emport des tandems, tricycles et cargos répond notamment à une demande de pouvoir accueillir les usagers en situation de handicap

À propos du Collectif Bicyclette Bretagne

Le Collectif Bicyclette Bretagne fédère **26** associations locales représentant plus de **16000** usagers du vélo.

Le Collectif Bicyclette Bretagne a pour objectif de faire de notre région un territoire réellement cyclable afin de développer l'usage du vélo au quotidien (déplacements domicile - travail, domicile - école /collège/lycée, achats, loisirs, itinérants, etc.)

Les associations du Collectif Bicyclette Bretagne font, pour la plupart, partie de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et/ou de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) et/ou de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo).

Contacts :

Serge PHILIPPE / 06 87 05 43 17 Porte-parole du Collectif Bicyclette Bretagne

Nicolas Denos / 06 66 39 41 10 Représentant du Collectif Bicyclette Bretagne

Eric BROUWER / 06 70 00 81 86 Porte-parole du Collectif Bicyclette Bretagne